

# La chambre d'amis

Un accompagnement offert à la relève dans notre maison !  
Appel à projets pour une résidence de création à la Maison Théâtre | saison 2012-2013



## APPEL À PROJETS POUR UNE RÉSIDENCE DE CRÉATION Saison 2012-2013

### PRÉSENTATION DE LA CHAMBRE D'AMIS DE LA MAISON THÉÂTRE

La chambre d'amis vise à soutenir la relève en théâtre jeune public en offrant à une compagnie ou à un regroupement d'artistes l'occasion d'être accompagné par une compagnie membre de la Maison Théâtre au cours de la résidence de création. De plus, les artistes dont le projet aura été choisi auront l'opportunité de profiter des espaces de la Maison Théâtre et de son personnel spécialisé.

Les artistes qui souhaitent prendre part à cette expérience doivent être des professionnels faisant partie de la relève artistique ou en être à leur première rencontre avec les jeunes spectateurs.

Les projets seront évalués par un jury formé par le comité artistique de la Maison Théâtre sur la base de la qualité artistique du projet, de l'originalité de la démarche, de la crédibilité des artistes impliqués et de leur motivation à prendre part à l'échange. C'est le comité artistique qui déterminera le choix de la compagnie accompagnatrice.

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- ▶ La compagnie ou le regroupement d'artistes doit être composé de professionnels. Ils doivent être issus de la relève ou encore en être à leur premier contact avec le jeune public (voir les définitions en page 3);
- ▶ Le projet soumis doit être de nature théâtrale, s'adressant à une tranche du public située entre 2 et 17 ans;
- ▶ La résidence doit se dérouler dans les plages horaires offertes par la Maison Théâtre (voir le calendrier en page 2);
- ▶ L'objectif du projet peut viser une production à la suite de la résidence, mais peut aussi rester à l'état de banc d'essai ou d'expérimentation;
- ▶ Les responsables du projet doivent être disponibles pour une entrevue avec le comité artistique, si le projet est présélectionné, vers la fin du mois janvier;
- ▶ Les compagnies membres de la Maison Théâtre ne sont pas admissibles.



# La chambre d'amis

Un accompagnement offert à la relève dans notre maison !  
Appel à projets pour une résidence de création à la Maison Théâtre | saison 2012-2013

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être déposé au plus tard le **10 janvier 2012**, et il doit inclure les éléments suivants\* :

- 1- Une description du projet;
- 2- La fiche d'inscription dûment remplie  
(téléchargeable au <http://www.maisontheatre.com/fr/residence.html>);
- 3- Le texte, un extrait, ou la direction artistique proposée pour le projet soumis;
- 4- une lettre de motivation quant à l'accompagnement et à la création pour le jeune public;
- 5- Les curriculum vitae des artistes impliqués dans le projet;
- 6- Deux lettres de référence provenant de professionnels reconnus du milieu artistique ou théâtral (si votre regroupement ou compagnie a moins de deux productions professionnelles à son actif);
- 7- Des éléments reflétant votre processus ou vos accomplissements artistiques antérieurs comme compagnie ou regroupement (le cas échéant);
- 8- Un calendrier de travail pour la période allant d'août 2012 à janvier 2013 (ou davantage s'il y a lieu).

\*Les dossiers soumis en retard ou incomplets ne seront pas considérés.  
*Merci de ne pas brocher et relier vos documents.*

## CALENDRIER

Date limite pour soumettre un projet	10 janvier 2012
Entrevue de présélection	13 février
Annonce du projet retenu	Semaine du 13 février
Rencontre de démarrage	Mai
Première étape en salle	Début septembre
Rencontres de travail	De septembre à décembre
Deuxième étape en salle	Janvier 2013
Bilan	Janvier et février

# MAISON THÉÂTRE

245, rue Ontario Est, Montréal (Québec), H2X 3Y6

Personne ressource: Fannie Allard - [assistantdg@maisontheatre.com](mailto:assistantdg@maisontheatre.com)

Téléphone : 514 288-7211, poste 309 - Télécopieur : 514 288-5724

# La chambre d'amis

Un accompagnement offert à la relève dans notre maison !

Appel à projets pour une résidence de création à la Maison Théâtre | saison 2012-2013

## LE DÉROULEMENT DE LA RÉSIDENCE INCLURA :

- ▶ Une rencontre de démarrage en vue de définir les besoins et les étapes de la résidence de création;
- ▶ Le soutien et l'accompagnement de la compagnie membre et de l'équipe de la Maison Théâtre lors des différentes étapes de la résidence;
- ▶ La disponibilité de la salle de spectacle de la Maison Théâtre, de son matériel technique ainsi que le soutien du coordonnateur technique (voir calendrier pour les deux plages de temps disponibles);
- ▶ Si désiré, la présence de groupes de jeunes spectateurs témoins et de l'expertise d'une médiatrice pour les accompagner, animer les discussions et faire un retour sur la réception de la proposition avec les artistes.

### **Artiste professionnel**

Désigne tout artiste qui, ayant acquis sa formation de base par lui-même ou grâce à un enseignement ou les deux, crée ou interprète des œuvres pour son propre compte, possède une compétence reconnue par ses pairs dans sa discipline et signe des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel.

### **Organisme de la relève**

Regroupe des artistes en début de carrière ou des artistes dont le travail, souvent expérimental, propose de nouvelles formes d'expression artistique. La grande majorité de ces organismes ont une direction artistique composée d'individus ayant 35 ans ou moins.  
Dans certains cas, ces organismes ont moins de 10 années d'existence ou moins de cinq productions à leur actif.

Source : Conseil des arts et des lettres du Québec, 2001